

**RAPPORT
ANNUEL
2018**

Détails des comptes
de l'exercice 2018 et
leurs annexes

Rapport de l'organe
de révision

CONSOLIDÉ GROUPE CGN 2

1 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018	3
Actif	3
Passif	4
2 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	5
Produits	5
Charges	6
Compte de résultat	7
3 COMPTE DES IMMOBILISATIONS DE L'EXERCICE 2018	8
4 TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2018	10
5 ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2018	11
6 RÉPARTITION DU CAPITAL-ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2018	21
6 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	22

GROUPE CGN SA 24

1 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018	25
Actif	25
Passif	25
2 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	26
Compte de résultat	26
3 TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2018	27
5 ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2018	28
6 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	29

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

CONSOLIDÉ GROUPE CGN ACTIF

	NOTES	31.12.2018 CHF (en milliers)	BILAN %	31.12.2017 CHF (en milliers)	BILAN %
A ACTIF CIRCULANT		14 444	28.3%	13 466	26.7%
1. TRÉSORERIE		8 121	15.9%	8 201	16.2%
1.1 Caisses et chèques postaux		747	1.5%	1 752	3.5%
1.2 Banques c/c commerciaux		7 374	14.4%	6 449	12.8%
2. CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES		3 359	6.6%	2 687	5.3%
2.1 Entreprises de transport (CH-Direct)		880	1.7%	1 147	2.3%
2.2 Débiteurs clients	1	2 520	4.9%	1 580	3.1%
./. Provision pour débiteurs douteux		-40	-0.1%	-40	-0.1%
3. AUTRES CRÉANCES À COURT TERME		1 185	2.3%	1 071	2.1%
3.1 Débiteurs divers		1 185	2.3%	1 071	2.1%
4. APPROVISIONNEMENTS	2	1 118	2.2%	1 206	2.4%
5. ACTIFS DE RÉGULARISATION	3	660	1.3%	301	0.6%
B ACTIF IMMOBILISÉ		36 673	71.7%	37 048	73.3%
1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4,5	1 635	3.2%	1 968	3.9%
1.1 Fonds en faveur du personnel	8	1 635	3.2%	1 968	3.9%
2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6,7	35 038	68.5%	35 081	69.4%
2.1 Compte des immobilisations		191 544	374.7%	190 520	377.2%
2.2 Objets inachevés		1 280	2.5%	160	0.3%
./. Compte d'amortissements		-157 786	-308.7%	-155 599	-308.0%
TOTAL ACTIF		51 117	100.0%	50 514	100.0%

CONSOLIDÉ GROUPE CGN
PASSIF

	NOTES	31.12.2018 CHF (en milliers)	BILAN %	31.12.2017 CHF (en milliers)	BILAN %
A CAPITAUX ÉTRANGERS		27 096	53.0%	25 902	51.3%
1. CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		6 243	12.2%	4 751	9.4%
1.1. Créanciers et fournisseurs	9	1 396	2.7%	1 807	3.6%
1.2. Dettes à court terme portant intérêt		598	1.2%	580	1.1%
- dont part à court terme <i>leasings financiers</i> (<12 mois)	10	567	1.1%	549	1.1%
- dont part à court terme <i>autres dettes</i> portant intérêt (<12 mois)		31	0.1%	31	0.1%
1.3. Autres dettes à court terme		1 434	2.8%	1 725	3.4%
1.4. Passifs de régularisation	11	2 814	5.5%	638	1.3%
2. CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	17	20 853	40.8%	21 151	41.9%
2.1. Dettes à long terme portant intérêts		10 932	21.4%	11 531	22.8%
2.1.1. <i>Leasings financiers</i>	10	340	0.7%	907	1.8%
2.1.2. <i>Hypothèque BCV</i>	12	1 574	3.1%	1 605	3.2%
2.1.3. <i>Prêt Retraites Populaires</i>	13	9 018	17.6%	9 018	17.9%
2.2. Autres dettes à long terme		9 920	19.4%	9 620	19.0%
2.2.1. <i>Hypothèque 2^e rang des pouvoirs publics</i> (nominal KCHF 4800)	12	2 247	4.4%	2 247	4.4%
2.2.2. <i>Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat</i> (Genève)	25	682	1.3%	511	1.0%
2.2.3. <i>Provisions</i>	14	5 357	10.5%	4 895	9.7%
2.2.4. <i>Fonds en faveur du personnel</i>	15	1 635	3.2%	1 968	3.9%
B CAPITAUX PROPRES		24 021	47.0%	24 613	48.7%
1. CAPITAL-ACTIONS	17,18	19 855	38.8%	19 855	39.3%
2. RÉSERVE LÉGALE ISSUE DU BÉNÉFICE		100	0.2%	100	0.2%
2.1. <i>Réserve générale</i>	19	100	0.2%	100	0.2%
3. RÉSERVES AFFECTÉES		1 492	2.9%	2 083	4.1%
3.1. <i>Réserve d'amortissement</i>		309	0.6%	309	0.6%
3.2. <i>Réserve pour pertes futures art. 36 LTV</i> trafic régional		956	1.9%	1 604	3.2%
3.3. <i>Part de subventions non dépensées</i> (Genève)	25	227	0.4%	170	0.3%
4. RÉSERVE FACULTATIVE ISSUE DU BÉNÉFICE		2 575	5.0%	2 575	5.1%
4.1. <i>Résultat exercice</i>	19	0	0.0%	0	0.0%
4.2. <i>Résultat reporté</i>	19	0	0.0%	0	0.0%
4.3. <i>Réserve statutaire</i>	19	2 575	5.0%	2 575	5.1%
TOTAL PASSIF		51 117	100.0%	50 514	100.0%

CONSOLIDÉ GROUPE CGN
PRODUITS

	NOTES	2018 CHF (en milliers)	VARIATION %	2017 CHF (en milliers)
A PRODUITS DE TRANSPORTS BRUTS	20	27 652	106.6%	25 942
./ . Commissions, rabais, escomptes		-692	105.5%	-657
Produits de transports nets		26 960	106.6%	25 286
B PRODUITS ACCESSOIRES		1 927	53.1%	3 631
1. <i>Fermages et loyers</i>	21	677	102.3%	662
2. <i>Prestations internes</i>	22	0	NA	0
3. <i>Prestations pour tiers</i>		498	56.6%	880
4. <i>Produits de fonds de roulement</i>		22	526419.0%	0
5. <i>Contribution d'investissements</i>	23	20	NA	0
6. <i>Autres produits</i>	24	710	34.0%	2 089
- Dont dons		0	0.0%	1 260
C INDEMNITÉS	25	10 980	102.3%	10 735
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		39 867	100.5%	39 651

NA = ratio non applicable

CONSOLIDÉ GROUPE CGN CHARGES

	NOTES	2018 CHF (en milliers)	VARIATION %	2017 CHF (en milliers)
A CHARGES POUR LE PERSONNEL	26	23 630	106.4%	22 210
1. Traitements et salaires		17 936	106.4%	16 859
2. Allocations, indemnités diverses, uniformes		2 528	89.0%	2 841
3. Charges sociales		3 166	126.1%	2 510
B FRAIS DE CHOSES		13 300	93.9%	14 167
1. DÉPENSES GÉNÉRALES	27	2 420	104.8%	2 309
1.1. Conseil Administration (Jetons de présence et suivi de mandats / projets)		339	122.5%	276
1.2. Organe de révision		33	100.1%	33
1.3. Autres mandataires de la Société		151	61.6%	246
1.4. Cotisations et taxes		1 005	97.5%	1 031
1.5. Dépenses générales pour le personnel		518	118.9%	436
1.6. Frais administratifs		374	130.4%	287
2. INFORMATIQUE		812	98.6%	824
3. MARKETING, PUBLICITÉ		1 332	108.5%	1 227
4. ASSURANCES ET SÉCURITÉ		543	93.0%	584
5. FERMAGES ET LOYERS		49	100.7%	49
6. ACHATS MARCHANDISES	28	125	53.2%	234
7. ÉNERGIE	29	3 859	93.7%	4 116
7.1. Carburants, combustibles et chauffage		3 311	92.4%	3 582
7.2. Énergie électrique		365	97.1%	376
7.3. Gaz, eau, lubrifiants		183	115.6%	158
8. FOURNITURES ET PRESTATIONS DE TIERS POUR L'ENTRETIEN	30	4 160	86.2%	4 824
8.1. Frais d'entretien bâtiments et divers		996	88.5%	1 126
8.2. Frais d'entretien bateaux		3 164	85.6%	3 698
- Dont travaux spéciaux flotte Belle Époque exécutés grâce aux dons ABVL		0	0.0%	908
C AMORTISSEMENTS	31	2 519	83.1%	3 032
1. Immobilisations		2 519	83.1%	3 032
D FRAIS DE CAPITAUX	32	479	92.4%	518
E IMPÔTS		36	96.6%	37
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		39 963	100.0%	39 964
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-96	30.7%	-312

NA = ratio non applicable

CONSOLIDÉ GROUPE CGN COMPTE DE RÉSULTAT

	NOTES	2018 CHF (en milliers)	VARIATION %	2017 CHF (en milliers)
A RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-96	30.7%	-312
B CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES	33	96	30.7%	312
1. Charges exercices antérieurs		-32	37.3%	-85
2. Produits exercices antérieurs		127	31.9%	398
3. Charges extraordinaires		0	16.9%	-1
4. Produits extraordinaires		1	517.9%	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		0	NA	0

NA = ratio non applicable

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

	VALEUR D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS					VALEUR COMPTABLE 31.12.2018 CHF (en milliers)
	ÉTAT AU AU 01.01.2018 CHF (en milliers)	AUGMENTATIONS EN 2018 CHF (en milliers)	DIMINUTIONS EN 2018 CHF (en milliers)	ÉTAT AU 31.12.2018 CHF (en milliers)	Taux	ÉTAT AU 31.12.2018 CHF (en milliers)	AUGMENTATIONS EN 2018 CHF (en milliers)	DIMINUTIONS EN 2018 CHF (en milliers)	ÉTAT AU 31.12.2018 CHF (en milliers)	
A INSTALLATIONS										
1. INSTALLATION DES DÉBARCADÈRES										
1.1. Installations fixes	4941	0	0	4941	5.0%	4393	41	0	4434	508
1.2. Équipements	242	0	0	242	10.0%	91	17	0	107	134
2. BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS FIXES										
2.1. Bâtiments et installations fixes	20071	3	0	20073	2.0%	9243	256	0	9498	10575
2.2. Installations et machines des chantiers navals et des ateliers	2017	41	0	2059	5.0%	1495	86	0	1580	478
B BATEAUX ET DOCK FLOTTANT										
1. BATEAUX BELLE ÉPOQUE	91 600	0	0	91 600	3/10%	91 600	0	0	91 600	0
La Suisse	19691	0	0	19691	3/10%	19691	0	0	19691	0
Simplon	8706	0	0	8706	3/10%	8706	0	0	8706	0
Savoie	13014	0	0	13014	3/10%	13014	0	0	13014	0
Rhône	3995	0	0	3995	3/10%	3995	0	0	3995	0
Montreux	12612	0	0	12612	3/10%	12612	0	0	12612	0
Vevey	15600	0	0	15600	3/10%	15600	0	0	15600	0
Italie	15288	0	0	15288	3/10%	15288	0	0	15288	0
Helvétie	2694	0	0	2694	3/10%	2694	0	0	2694	0
2. BATEAUX MODERNES	64 827	959	0	65 785	3/10%	42 231	1 959	0	44 190	21 595
Lausanne	15742	0	0	15742	3/10%	13010	483	0	13493	2249
Léman	6792	325	0	7116	3/10%	4886	188	0	5075	2041
Henry-Dunant	5964	0	0	5964	3/10%	3985	143	0	4129	1836
Général-Guisan	5037	220	0	5256	3/10%	4886	278	0	5164	92
Ville-De-Genève	9648	0	0	9648	3/10%	4946	280	0	5225	4423
Lavaux	4148	0	0	4148	3/10%	1612	124	0	1736	2413
Morges	4056	0	0	4056	3/10%	1509	118	0	1627	2429
Valais*	5123	414	0	5537	3/10%	2142	173	0	2315	3222
Col-Vert	1433	0	0	1433	3/10%	1300	32	0	1332	101
Coppet	3498	0	0	3498	3/10%	2051	70	0	2121	1377
Genève	3386	0	0	3386	3/10%	1904	70	0	1975	1411
3. AUTRES BATEAUX	85	0	0	85	5.0%	85	0	0	85	0
4. AUTRES INSTALLATIONS FLOTTANTES (DOCK)	3 219	0	0	3 219	5.0%	3 202	9	0	3 211	9
C DIVERS										
1. VÉHICULES À MOTEUR*	328	78	58	347	12.5%	173	35	53	155	191
2. OBJETS MOBILIERS										
2.1. Informatique/câblage réseau	1014	39	69	984	25/10%	982	29	62	950	35
2.2. Billetterie	1003	191	160	1034	25/10%	922	60	160	822	212
2.3. Objets mobiliers et divers	1174	0		1174	10.0%	1126	8		1134	40
TOTAL DES OBJETS ACHEVÉS	190 520	1 311	287	191 544		155 541	2 500	274	157 766	33 778
D OBJETS INACHEVÉS										
1. BMA	118	653	59	712		59	0	59	0	712
2. VALAIS		225	0	225		0	0	0	0	225
3. Halle Sud	7	101	0	108		0	0	0	0	108
4. Rhône	9	11	0	20		0	20	0	20	0
5. Divers	26	204	16	215		0	0	0	0	215
TOTAL DES OBJETS INACHEVÉS	160	1 194	74	1 280	0%	59	20	59	20	1 260
TOTAL GÉNÉRAL	190 680	2 505	361	192 823		155 599	2 519	333	157 786	35 038
* Dont objets part. ou totalement financés par leasing:	5575	414	0	5989		2234	220	0	2454	3534

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

	2018 CHF (en milliers)	2017 CHF (en milliers)
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	-96	-312
Amortissements sur immobilisations corporelles	2 519	3 032
Variation des provisions et réserves	41	1 077
Variation comptes de régularisation	1 817	-1 330
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	4 281	2 466
Variation débiteurs	-786	-751
Variation créanciers et fournisseurs et autres dettes à court terme	-702	220
Variation approvisionnements	88	-163
Variation du besoin en fonds de roulement	-1 400	-693
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'EXPLOITATION		
	2 881	1 772
Produits extraordinaires	128	399
Charges extraordinaires	-32	-86
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
	2 977	2 085
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS ET DE DÉINVESTISSEMENT		
Bâtiments et Installations	-44	-487
Bateaux et dock flottant	-959	-964
Divers	-296	-178
Travaux en cours	-1 178	-1
Flux de fonds relatifs aux investissements et aux désinvestissements	-2 477	-1 630
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation du capital	0	0
Variation des crédits des pouvoirs publics	0	0
Variation des crédits bancaires	-31	-23
Variation des leasings financiers	-549	-934
Flux de fonds relatifs aux opérations de financement	-580	-957
Variation des disponibilités	-80	-502
Disponibilités au 1 ^{er} janvier	8 201	8 703
DISPONIBILITÉS NETTES AU 31 DÉCEMBRE	8 121	8 201
DISPONIBILITÉS		
	31.12.2018	31.12.2017
Caisse et comptes de chèques postaux	747	1 752
Banques comptes courants commerciaux	7 374	6 449
TOTAL	8 121	8 201

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions de la Loi sur le transport des voyageurs (LTV) et de l'ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) concernant la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) ainsi que du code des obligations (CO).

Selon l'art. 37, al.2, de la loi sur le transport de voyageurs, l'OFT examine si les comptes sont conformes aux dispositions légales et aux conventions sur les contributions et les prêts des pouvoirs publics qui en découlent. En raison des changements des bases juridiques (Loi fédérale sur le programme de stabilisation 2017-2019), dès 2017, les examens selon le droit des subventions de l'OFT ne sont effectués plus que périodiquement ou en fonction des besoins, mais plus obligatoirement chaque année. Par courrier du 28 mars 2019, l'OFT a communiqué ne pas avoir vérifié les comptes annuels 2018 sous l'angle du droit des subventions, en vertu de l'art.37, al. 2, LTV.

Sauf avis contraire et pour des motifs de présentation, tous les montants sont mentionnés en milliers de francs suisses.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION**Périmètre de consolidation :**

Le périmètre de consolidation du groupe CGN inclut l'ensemble des sociétés suivantes au 31.12.2018, toutes consolidées à 100% :

- Groupe CGN SA, maison-mère
- CGN SA, détenue à 100% par Groupe CGN SA
- CGN Belle Époque SA, détenue à 100% par Groupe CGN SA

Toutes ces sociétés ont leur siège social à Lausanne.

Date de clôture des comptes

Les trois sociétés consolidées (voir ci-dessus) bouclent leur exercice à la même date, soit au 31 décembre de chaque année. Les comptes 2018 sont donc le résultat de la consolidation de chacune des sociétés au 31.12.2018.

Principes de consolidation

La Consolidation du groupe CGN se base sur les comptes révisés des entreprises appartenant au périmètre de consolidation du groupe.

L'ensemble des actifs, passifs, ainsi que les revenus et charges du compte de résultat sont par principe consolidés selon la méthode d'intégration globale. Les postes internes au groupe, tant au bilan que dans le compte de résultat sont éliminés, y compris les gains qui peuvent en résulter. La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles, ainsi que le capital-actions de chacune des sociétés filles ont, selon le principe décrit ci-dessous, été éliminés.

Méthode de consolidation des fonds propres

La consolidation des fonds propres est effectuée selon la méthode du coût d'acquisition.

Les éventuelles sociétés acquises ou vendues sont intégrées, respectivement sorties du périmètre de consolidation, à leur date d'achat ou de vente.

La création des sociétés CGN SA et CGN Belle Époque SA a été réalisée entre le 16 mai 2012 (décision de l'Assemblée générale) et le 26 juin 2012 (date d'inscription au registre du commerce) par transfert de patrimoine de Groupe CGN SA avec effet rétroactif au 01.01.2012.

Les valeurs de transfert correspondent à la valeur comptable au 01.01.2012 (valeur de clôture au 31.12.2011 après assainissement financier). La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles correspond à la valeur du capital-actions de chacune des sociétés après transfert.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

Comptabilisation des différentes monnaies

Aucune société du groupe n'établit ses comptes en monnaie étrangère.

CONTRATS D'IMPORTANCE EN COURS

La restauration sur l'ensemble de la flotte, à l'exception du bateau «Montreux», est sous-traitée à la société Eldora Traiteur SA. Un contrat lie les parties jusqu'à fin 2020.

Suite à l'échéance, au 31.12.2018, du contrat de prestations avec le Canton de Genève couvrant la période 2014 à 2018, un nouveau contrat de prestations a été signé entre les parties pour une période de 6 ans, soit de 2019 à 2024 (voir également point 25 ci-dessous).

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Aucun litige significatif ou autre événement important ne nécessite un besoin de provision dans les comptes 2018. Toutefois, un contrôle TVA a eu lieu après la clôture des comptes 2018, en mars 2019. Dans son rapport final provisoire, l'AFC conteste notamment deux éléments relatifs à la répartition de la TVA entre la Suisse et la France d'une part, ainsi que l'absence de TVA sur les subventions françaises. La CGN conteste cette position mais le risque financier maximum, potentiellement à charge des comptes 2019, est de l'ordre de KCHF 550'.

COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT**1. Débiteurs**

Pour les débiteurs faisant l'objet de poursuites, étant en faillite, bénéficiant d'un sursis concordataire ou suscitant des doutes fondés concernant leur capacité de respecter leurs engagements, le groupe CGN constitue une provision adéquate pour risque sur créances douteuses. Au 31.12.2018, ce poste comprend notamment une partie des montants dus par les collectivités publiques françaises pour KCHF 1446', ainsi qu'une facture au canton de Vaud concernant des prestations facturée en décembre 2018 pour KCHF 292'. Tous ces montants ont été réglés début 2019.

2. Approvisionnements

Les stocks sont en général basés sur la valeur d'acquisition ou de réalisation, si cette dernière s'avère plus basse.

3. Actifs de régularisation

Au 31 décembre 2018, ce poste comprend essentiellement des factures relatives à l'exercice 2019 payées d'avance pour un montant de KCHF 526', ainsi que des recettes de transport encaissées d'avance (KCHF 80').

4. Valeurs en portefeuille

La nature des titres détenus correspond plus à des soutiens financiers qu'à des placements à rendement. Ils sont totalement amortis.

5. Valeurs incorporelles

Suite à la restructuration de la Société et à l'assainissement des comptes, il n'y a plus de valeur incorporelle activée au bilan du Groupe CGN.

6. Compte des immobilisations

Le compte des immobilisations corporelles enregistre, selon le principe des montants bruts:

- en tant qu'augmentations:
 - a.) Les dépenses pour la construction ou l'acquisition de nouvelles installations (équipements fixes ou mobiles et véhicules) et les dépenses pour le remplacement d'installations complètes ou de parties d'installations;
 - b.) Les dépenses pour l'extension, le complément, le renouvellement ou la transformation des installations et des véhicules disponibles.

Le démantèlement, l'aliénation ou la mise hors service permanente des objets dont les coûts ont grevé le compte des immobilisations lors de leur acquisition. La valeur de l'installation (y compris les imputations ultérieures pour agrandissements ou transformations) est déduite du compte.

Dispositions particulières

Les dépenses pour les installations qui ne sont pas encore en service ou décomptées à la fin de l'année figurent dans le compte « Objets inachevés ».

Amortissements

Le compte d'amortissement dans le bilan est tenu selon le principe des montants bruts.

Les amortissements sont fixés, d'une part sur la base des coûts de construction et d'acquisition et, d'autre part, sur la base de la durée d'utilisation vraisemblable des installations selon des taux compris dans les fourchettes imposées dans l'ordonnance du DETEC (OCEC ; art 11 et annexe). Il s'agit d'amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais qui suivent, en général, les taux suivants:

Bateaux pour service voyageurs	3.0 %
Équipements de bateaux	10.0 %
Autres bateaux et installations flottantes	5.0 %
Installations de débarcadères	5.0 %
Bâtiments et installations fixes	2.0 %
Installations et machines	5.0 %
Véhicules à moteur	12.5 %
Informatique	25.0 %
Objets mobiliers, billetterie, câblage	10.0 %

Dans le cadre de la restructuration et de l'assainissement de l'ancienne Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, l'ensemble des actifs de la Société a été transféré à CGN SA au 01.01.2012 à l'exception des huit bateaux à roues à aube qui ont été transférés à CGN Belle Époque SA. Certains actifs transférés à CGN SA ont été partiellement amortis, soit les bateaux « Lausanne », « Coppet », « Genève » et « Valais » ainsi que d'autres actifs divers, pour un montant total de KCHF 3429'. Les huit bateaux à roues à aubes ont été intégralement amortis (valeur comptable CHF 1.-) pour un montant de KCHF 41178'.

La valeur nette au bilan des actifs immobilisés doit être considérée comme valeur d'usage.

Se référer également au point 31 ci-dessous.

Activation en 2018

Les principes d'activation énumérés ci-dessus sont appliqués comme suit:

- les factures de tiers sont activées à 100%.
- les prestations internes, en conformité avec l'OCEC, sont activées aux coûts complets provenant de la comptabilité analytique.

En 2018, les investissements de l'ensemble du groupe se sont élevés à KCHF 2505'.

7. Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles

	2018 en KCHF	2017 en KCHF
Bateaux à vapeur, à moteur, bateau atelier et dock flottant (AESN)	170 572'	169 572'
Bâtiments	22 777'	22 777'
Débarcadères	480'	480'
Biens mobiliers	5 830'	5 830'

La Compagnie, en tant que membre de l'Association d'Assurance des Entreprises Suisses de Navigation (AESN), est assurée conformément aux normes suisses pour les compagnies de navigation contre des prétentions en dommages et intérêts (responsabilité civile et CASCO).

En tant que membre de l'AESN, la Société est couverte sur le principe du pool des sociétés pour un montant de CHF 80 millions en responsabilité civile.

La couverture de l'AESN en CASCO pour l'ensemble de la flotte CGN, ainsi que du dock flottant, est de KCHF 170 572' soit KCHF 75 872' pour la flotte appartenant à CGN SA ainsi que le dock, et KCHF 94 700' pour la flotte historique appartenant à CGN Belle Époque SA.

8. Fonds en faveur du personnel

Ces fonds (total au 31.12.2018: KCHF 1635') se trouvent à l'actif et au passif du bilan.

Ils représentent le fonds de la caisse de secours en cas de maladie pour KCHF 1061', ainsi que le fonds de réserve pour l'amélioration des rentes en cours en faveur du personnel de la CGN pour KCHF 575'. Ces deux fonds sont des fonds paritaires dans lesquels sont représentés, de manière paritaire, la direction de l'entreprise ainsi que les collaborateurs.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

9. Créanciers et fournisseurs

Ce poste comprend les fournisseurs ordinaires pour KCHF 1396', tandis que toutes les autres créances envers des tiers figurent sous la rubrique « autres dettes à court terme ».

10. Leasings financiers

L'achat du « Valais », d'un véhicule, d'une machine à commande numérique pour l'atelier serrurerie, d'une cisaille/plieuse ainsi que d'une fraiseuse ont été financés par le biais de six contrats de leasing. Ces transactions sont considérées comme des leasings financiers (et non opérationnels). Ils sont donc portés au bilan. La valeur comptable nette des objets financés par leasing figure dans les actifs immobilisés, tandis que la dette de leasing y relative figure au passif du bilan, dans les fonds étrangers à court et long terme. Tous les autres contrats de leasings réalisés par le passé ont été remboursés.

La valeur des leasings au bilan est présentée séparément selon que l'échéance des remboursements est inférieure à 12 mois (court terme) ou supérieure (long terme).

RÉCAPITULATIF DES LEASINGS EN COURS AU 31.12.2018	DURÉE	MON TANT INITIAL	ANNUITÉ	INTÉRÊTS PAYÉS JUSQU'AU 31.12.2018	INTÉRÊTS DUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE	VALEUR RÉSIDUELLE AU 31.12.2018
« Valais »	2008-2020	4 874	495	1 054	15	645
« Valais » complément	2008-2020	239	26	62	1	34
Véhicule	2017-2021	73	15	3	1	32
CNC	2015-2022	119	18	4	2	60
Cisaille / Plieuse	2016-2023	128	19	4	2	76
Fraiseuse	2017-2023	83	12	2	2	60
TOTAL AU 31.12.2018		5 516	585	1 129	23	907
TOTAL AU 31.12.2017				2 352	60	1 456

Au 31.12. 2018, la valeur nette à l'actif des objets financés par leasing est de KCHF 3534'.

À la même date, les intérêts contractuellement dus et payables d'ici à l'échéance des différents contrats s'élèvent à KCHF 23' (KCHF 60' au 31.12.2017).

Les intérêts globaux payés sur les différents contrats depuis leur mise en place jusqu'au 31.12.2018 sont de KCHF 1129'.

La valeur résiduelle au bilan des dettes de leasings (hors intérêts dus jusqu'à l'échéance) au 31.12.2018 est de KCHF 907' (KCHF 1456' en 2017).

L'essentiel du matériel informatique est loué sur la base de contrats d'une durée de 39 mois. Au 31.12.2018, la valeur des échéances contractuelles dues est de KCHF 180' (6 trimestres).

11. Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation ouverts à fin 2017 ont été régularisés courant 2018. Au 31.12.2018, le solde de KCHF 2814' représente, principalement, des subventions à restituer aux cantons suite aux bons résultats enregistrés en 2018 (KCHF 1773'), ainsi qu'un versement prévu à la Caisse de pension de KCHF 650'.

12. Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements

	2018	2017
	DETTE en KCHF	ACTIFS MIS EN GAGE en KCHF
Bâtiments		
Emprunt hypothécaire 1 ^{er} et 2 ^e rang, de la Banque Cantonale Vaudoise, grevant des biens immobiliers de la Compagnie	1 605'	10 575'
		10 828'
En 2018, l'amortissement annuel de la dette a été de KCHF 31' tandis que l'intérêt est de 1.15% (taux fixe à 6 ans) sur un montant de KCHF 1 276' et 1.8%/an sur un montant de KCHF 329'.		
Bateaux		
Emprunt hypothécaire 2 ^e rang des pouvoirs publics grevant l'ensemble des biens de la Compagnie (hors actifs financés par leasing, conditionnellement remboursable en fonction des résultats. Aucun remboursement ni paiement d'intérêts en 2018):		31 503'
		31 740'
Confédération	1 257'	
Canton de Vaud	0	
Canton de Genève	0	
Canton du Valais	0	
Commune de Lausanne	990'	
TOTAL	2 247'	

Ce prêt est sans intérêt et sans amortissement.

Dans le cadre de l'assainissement et de la restructuration de l'ancienne Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, la participation sous forme de prêt des Cantons de Vaud, Genève et Valais a été abandonnée.

La valeur des emprunts au bilan est présentée séparément selon que l'échéance des remboursements est inférieure à 12 mois (court terme) ou supérieure (long terme).

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

13. Engagement de prévoyance et autres charges sociales

Dans le but d'assainir de manière durable sa Caisse de pension, la CGN, avec l'appui du canton de Vaud, a pris la décision de changer de Caisse de pension avec effet au 01.07.2010. Depuis cette date, la prévoyance professionnelle des employés de la CGN est assurée auprès de PROFELIA, institution de prévoyance de Retraites Populaires, entité juridiquement distincte conformément au droit suisse. Dans le cadre du plan d'assainissement mis en place lors de ce changement, un prêt de KCHF 8 489' a été octroyé à la CGN en 2010 déjà par Retraites Populaires. Suite au décompte définitif relatif au transfert depuis l'ASCOOP (ancienne Caisse de pension de la CGN), un prêt complémentaire de KCHF 529' a été octroyé en 2011 afin d'atteindre l'objectif d'assainissement fixé, soit un taux de couverture de 90%. Le montant définitif du prêt s'établit dès lors à KCHF 9 018'.

Le crédit de KCHF 529' est sans amortissement durant 10 ans, soit jusqu'au 31.12.2020 et le taux d'intérêt, fixe sur toute la période, est de 2.65%. Le crédit de KCHF 8 489' est sans amortissement durant 10 ans, soit jusqu'au 31.12.2020 et le taux d'intérêt, fixe sur toute la période, est de 2.75%.

Suite à la hausse générale des marchés financiers en 2014, ainsi qu'aux efforts complémentaires d'assainissement de CGN SA, les mesures d'assainissement de la Caisse qui prévoyaient une cotisation de 4% du salaire coordonné prise en charge par la Société à raison de 60% et par les employés pour le solde ont été supprimées au 01.01.2015. Au 31.12.2018, le taux de couverture de la Caisse est repassé en-dessous de 100% pour s'établir à 98.6%. Dans le but de maintenir un taux de couverture de 100%, la société a provisionné un versement unique de KCHF 650' dans les comptes 2018.

Le règlement de prévoyance prévoit la couverture des conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

La contribution de l'employeur est reprise sans modification dans le compte charges sociales en tant que charges de l'entreprise découlant des engagements de prévoyance.

L'ensemble des collaborateurs du groupe CGN est engagé par CGN SA. Le contrat avec PROFELIA a donc été transféré en 2012 à CGN SA.

Toutes les factures mensuelles d'acomptes de cotisations relatives à 2018 ont été payées.

14. Provisions

Cette rubrique comprend les postes principaux suivants:

	VARIATION	2018	2017
	en	en	en
	KCHF	KCHF	KCHF
Provision pour heures supplémentaires:			
Attribution en 2018	201'	1 550'	1 349'
Provision Service direct (abonnements forfaitaires CFF):			
Attribution en 2018	110'	2 645'	2 535'
Provision abonnements CGN et INTER:			
Attribution en 2018	117'	1 029'	911'
Provision risque TVA:			
Attribution en 2018	-100'	0'	100'

15. Fonds en faveur du personnel

Ces fonds se trouvent à l'actif et au passif du bilan.

Ils représentent des fonds de secours en faveur du personnel de la CGN (voir point 8).

16. Prêts actionnaires à la société

Les prêts accordés par la Banque Cantonale Vaudoise peuvent être considérés comme des prêts actionnaires. Au total, ces prêts s'élèvent à KCHF 1 605' au 31.12.2018.

17. Structure du capital propre

Le montant du capital social consolidé au 31.12.2018 s'élève à KCHF 19 855'. Les participations de Groupe CGN SA dans les sociétés filles CGN SA et CGN Belle Époque SA, détenues toutes deux à 100%, ont été compensées par le capital-actions de ces dernières.

18. Actionnaires importants

Se référer au tableau des actionnaires principaux de Groupe CGN SA.

19. Résultat d'exercice et résultat reporté

Le résultat d'exercice étant de KCHF 0' en 2018, il n'y a pas de proposition de répartition du résultat proposée par le Conseil d'administration à la prochaine Assemblée générale.

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT**20. Produits de transports bruts**

TYPES DE PRODUITS	2018	2017	VARIATION
	CHF (en milliers)	CHF (en milliers)	en%
Trafic touristique & régional	19 101	17 418	+9.7%
Service direct (CFF)	6 445	6 276	+2,7%
Locations/ Charters	2 106	2 248	-6.3%
TOTAL	27 652	25 942	+6.6%

Il n'y a pas eu de hausse tarifaire en 2018. La hausse du nombre de passagers transportés en services réguliers s'est quant à elle établie à +1.7%.

Avec une hausse des recettes de transport nettes de 4.2%, hors écriture de provision sur les abonnements internes et INTER, on peut en déduire que le prix moyen encaissé par passager a été en légère hausse en 2018, grâce notamment à la progression relative du trafic touristique par rapport au trafic régional.

Les recettes « Service direct (CFF) » comprennent la variation de la provision sur les abonnements CFF annuels et ½ tarif d'une durée d'un an et plus (KCHF +110' en 2018).

21. Fermages et loyers

Ce poste comprend principalement les revenus de location correspondant à la sous-traitance par CGN SA de l'activité de restauration sur les bateaux. Ce poste comprend également le revenu relatif à la location, à Eldora, de locaux administratifs et de stockage sur le site du chantier naval.

22. Prestations internes

Les travaux de rénovation de la flotte de la CGN sont partiellement réalisés en interne par le personnel de la Société, en hiver notamment, lorsque la navigation est réduite. En 2018, aucune heure réalisée sur la flotte n'a été comptabilisée.

23. Contribution d'investissements

Les premiers travaux d'étude pour le projet de rénovation du Rhône ont été comptabilisés sur ce compte pour KCHF 20'.

24. Autres produits

TYPES DE RECETTES	2018	2017	VARIATION
	CHF (en milliers)	CHF (en milliers)	en%
Différence de change	91	239	-61.9%
Revenus marketing & Divers	393	373	+5.4%
Dons	0	1 260	-100%
Revenus kiosques & Navyshop	144	130	+10.8%
Location ressources humaines	82	87	-5.7%
TOTAL	710	2 089	-66.0%

Les dons comprenaient en 2017 les versements de l'ABVL/Pro Vapore pour les travaux de rénovation effectués sur les bateaux « Montreux » et « Simplon ».

Les gains de change ont fortement baissé en 2018, la CGN ayant été affectée par la baisse de l'EURO entre 2017 et 2018, baisse non répercutée sur les taux de change appliqués à la clientèle.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

25. Indemnités

Les indemnités versées par les Cantons, la Confédération helvétique, ainsi que la France figurent sous cette rubrique. Le détail par contributeur est le suivant :

INDEMNITÉS	2018 en KCHF	2017 en KCHF
INDEMNITÉS ART. 28 LTV	1 815'	2 009'
Part Confédération	853'	944'
Part Vaud	962'	1 065'
Dissolution de la réserve pour pertes futures selon art. 36 LTV	648'	1'
INDEMNITÉS DU CANTON DE VAUD*	4 140'	5 105'
Avance indemnités 2018	5 828'	5 292'
Solde 2018 à verser/recevoir	-1 688'	-187'
Indemnités exercices antérieurs	0	0'
INDEMNITÉS DU CANTON DU VALAIS	462'	523'
Avance indemnités 2018	548'	542'
Solde 2018 à verser/recevoir	-87'	-19'
Indemnités exercices antérieurs	0	0
INDEMNITÉS DU CANTON DE GENÈVE	1 795'	1 864'
Avances indemnités 2018	2 022'	1 864'
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	-171'	0
Part de subvention non dépensée	-57'	0
Solde indemnités à verser/recevoir	0	0
INDEMNITÉS FRANCE	2 120'	1 232'
TOTAL	10 980'	10 735'

* Les indemnités 2018 du canton de Vaud ne comprennent pas le financement, à hauteur de KCHF 280', de travaux réalisés sur les débarcadères.

En sus des subventions ci-dessus mentionnées, le canton de Genève met à disposition de la CGN, à titre gratuit, des bureaux administratifs et guichets au quai du Mont-Blanc (valeur locative annuelle selon l'office des bâtiments de l'Etat de Genève de KCHF 87').

Pour l'exercice 2018, les décomptes définitifs de la comptabilité analytique n'ayant pas encore été soumis aux Cantons, il s'agit d'une projection.

Le calcul des indemnités versées à CGN SA par les Cantons et la Confédération est basé sur l'ensemble du groupe CGN. La comptabilité analytique est donc basée sur les comptes consolidés.

Pour le Canton de Genève, les écritures comptabilisées en 2018 sont présentées selon les exigences du Canton relatives au contrat de prestations 2014-2018. Le décompte final relatif à ce contrat de prestations échu au 31.12.2018 sera effectué en 2019.

26. Charges pour le personnel

L'effectif annuel, hors apprentis, est passé de 198 à 204 (personnes EPT en moyenne annuelle) et l'effectif de pointe durant la saison d'été a, quant à lui, été de 220. L'entreprise forme, par ailleurs 4 apprentis.

La hausse annuelle des salaires en 2018 a été de 2.2% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est due pour 1.6% aux augmentations statutaires et 0.6% aux augmentations réelles. L'indice des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2017 s'est établi à 0.6%.

Avec la comptabilisation d'un versement unique à la Caisse de pension de KCHF 650', les charges sociales et autres allocations et indemnités du personnel représentent dorénavant 33.4% de la masse salariale brute contre 31.1% l'année précédente.

Au 31.12.2018, La direction de la société est composée de 6 personnes. Le montant brut des charges salariales de l'ensemble de l'équipe de direction s'est élevé à KCHF 1 166' en 2018 contre KCHF 1 123' en 2017.

27. Dépenses générales

Le poste « conseil d'administration » comprend les honoraires des différents Conseils d'administration qui se sont élevés en 2018 (hors frais) à KCHF 293' contre KCHF 246' en 2017.

Le poste « Autres mandataires de la Société » comprend notamment les différentes études et conseils obtenus auprès d'entreprises spécialisées dans des domaines spécifiques. En 2018, la baisse de ce poste est essentiellement due au mandat externe octroyé en 2017 à l'École Hôtelière de Lausanne, au sujet d'une étude sur la restauration à bord des bateaux.

Les cotisations et taxes comprennent la perte de 2.3% de TVA réalisée sur la part française du chiffre d'affaires. Ce taux correspond à la différence du taux de perception entre la France (10%) et la Suisse (7.7%).

Un taux forfaitaire de TVA de 3.7% est appliqué sur les subventions reçues.

28. Achats marchandises

Ce poste comprend l'ensemble des achats pour des prestations à des tiers. Il s'agit essentiellement des prestations pour tiers du chantier naval mais également des achats de marchandises pour les kiosques ou le Navysshop.

29. Énergie

Le prix moyen du carburant consommé durant l'année a baissé, passant de CHF 0.80/litre en 2017 à CHF 0.77/litre en 2018. La consommation ayant par ailleurs également légèrement baissé par rapport à l'année précédente (4 253 674 litres en 2018 contre 4 457 883 litres en 2017 soit -4.6%), cela a permis de réduire les charges sur l'exercice 2018.

Pour 2019, 2020 et 2021, une grande partie des besoins a également été achetée à terme en 2016, 2017 et 2018, à des prix inférieurs aux offres remises aux Cantons. Pour 2019, les commandes placées à terme ont atteint environ 70% des besoins ou 3'225'000 litres (KCHF 3 580'), pour 2020 environ 63% ou 2'825'000 litres (KCHF 3 208') et pour 2021 environ 50% des besoins ou 2'250'000 litres (KCHF 2 914').

30. Fournitures et prestations de tiers pour l'entretien

Certains bateaux vieillissants ou en bout de vie entraînent des coûts importants et en hausse régulière.

La valeur comptable de la flotte Belle Époque étant évaluée à CHF 1.-, les travaux effectués sur les huit bateaux sont passés directement en charge d'entretien ou activés puis amortis immédiatement dans les comptes annuels.

Les sinistres sont comptabilisés à la valeur nette, la part des sinistres non couverte par les assurances étant en principe comptabilisée sous cette rubrique tandis que les éventuelles franchises sont comptabilisées sous la rubrique assurances. Le montant des franchises en 2018 s'est élevé à KCHF 19'.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

31. Amortissements

La charge d'amortissement en 2018 est en baisse de KCHF 3 032 à KCHF 2 519 suite aux amortissements extraordinaires réalisés en 2017 sur les bateaux « Général-Guisan » et « Col-Vert » à hauteur de KCHF 260' et KCHF 440' respectivement. Dans le cadre de l'acquisition des nouveaux bateaux moyens accélérés, ces deux bateaux sont en effet amenés à être retirés de l'exploitation au cours des prochaines années et leur valeur nette au bilan a été réduite, selon instructions de l'OFT, afin de mieux refléter leur valeur résiduelle réelle. À ce titre, en 2018, la remotorisation du Général-Guisan a été activée puis amortie directement et totalement dans les comptes pour un montant de KCHF 220'.

Avec l'amortissement extraordinaire de la flotte Belle Époque à CHF 1.-, la charge d'amortissement annuelle ordinaire comptabilisée ne correspond dorénavant plus à la valeur usuelle d'amortissement d'une flotte de la taille de la CGN qui devrait se situer à un montant supérieur à KCHF 5 000'.

32. Frais de capitaux

La dette correspondant à l'achat de bateaux et autres objets sous forme de leasing figure au passif du bilan de la Société. Les annuités sont comptabilisées partiellement sous forme de remboursement de la dette et partiellement sous forme de charges d'intérêts sous cette rubrique.

Depuis le mois de juillet 2010, ce poste comprend également les intérêts sur le prêt Retraites Populaires octroyé dans le cadre de l'assainissement de la Caisse de pension. Le taux d'intérêt moyen est de 2.74% sur une durée de 10 ans. La charge sur l'exercice 2018 est de KCHF 246'.

L'échéance des dettes portant intérêt est la suivante :

Dettes exigibles à moins d'un an	KCHF 598'
Dettes exigibles dans les 1 à 5 ans	KCHF 463'
Dettes exigibles à plus de 5 ans	KCHF 10 468'
TOTAL	KCHF 11 530'

Par ailleurs, la Société bénéficie d'une limite de crédit en compte courant pour sa trésorerie de KCHF 3 000', jamais utilisée en 2018.

33. Charges et produits extraordinaires

Les charges et produits extraordinaires s'élèvent à KCHF 96' et représentent, pour l'essentiel, l'extourne de la provision pour risque TVA constituée en 2017, suite à la disparition de ce risque.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

2017		2018		ACTIONNAIRE
ACTION	% TOTAL	ACTION	% TOTAL	
294 030	37.02	294 030	37.02	État de Vaud
177 238	22.32	177 238	22.32	ABVL/Pro Vapore
119 145	15.00	119 145	15.00	État de Genève
32 602	4.11	32 602	4.11	État Valaisan
11 632	1.46	11 632	1.46	Commune de Lausanne
10 000	1.26	10 000	1.26	Sandoz FF Holding SA
8 000	1.01	8 000	1.01	Banque Cantonale Vaudoise
8 000	1.01	8 000	1.01	Landolt A.
7 007	0.88	7 007	0.88	Hôtellerie Vaudoise
6 729	0.85	6 729	0.85	Ville de Genève
5 000	0.63	5 000	0.63	Bionus Clinique Bon-Port
4 162	0.52	4 162	0.52	Commune de Montreux
3 999	0.50	3 999	0.50	Bemido SA
3 835	0.48	3 835	0.48	Commune de Vevey
2 665	0.34	2 665	0.34	De Picciotto G.
2 500	0.31	2 500	0.31	Conseil du Léman
2 415	0.30	2 415	0.30	Commune de Morges
2 105	0.27	2 145	0.27	Commune de Coppet
2 079	0.26	2 079	0.26	Oesch K.
1 700	0.21	1 700	0.21	Patek Philippe SA
1 300	0.16	1 300	0.16	DSR
1 238	0.16	1 238	0.16	Rivendell Holding SA
1 200	0.15	1 200	0.15	Menoudakos J.
1 000	0.13	1 000	0.13	Lombard T./LODH
853	0.11	853	0.11	Commune de La Tour-de-Peilz
700	0.09	700	0.09	Retraites Populaires
643	0.08	643	0.08	Pictet C-H.
574	0.07	574	0.07	Ville de Nyon
563	0.07	565	0.07	Commune de Bourg-en-Lavaux
550	0.07	550	0.07	Landolt F.
515	0.06	515	0.06	Fauchier T.
500	0.06	500	0.06	Mirabaud & Cie
422	0.05	422	0.05	Demole G.
380	0.05	380	0.05	Commune de Saint-Sulpice
369	0.05	369	0.05	Commune de Rolle
78 547	9.89	78 505	9.88	Autres porteurs
794 197	100.00	794 197	100.00	

CONSOLIDÉ GROUPE CGN
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
 SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2018

R A P P O R T

de l'Organe de révision sur les comptes consolidés à
 l'Assemblée générale des Actionnaires de
GROUPE CGN SA – Lausanne

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de **GROUPE CGN SA**, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'Organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

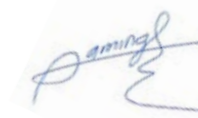
Nous vous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Lausanne, le 28 mars 2019
 OZY/APA/FTS/LCO/vgr

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire



Olivier ZYSSET
 Expert-réviseur agréé ASR
 Réviseur responsable



Alexandra PAMINGLE
 Expert-réviseur agréé ASR

Annexes : comptes consolidés

GROUPE CGN SA

GROUPE CGN SA
ACTIF

	NOTES	31.12.2018 CHF	BILAN %	31.12.2017 CHF	BILAN %
A ACTIF CIRCULANT		0	0.0%	1	0.0%
1. TRÉSORERIE		0	0.0%	1	0.0%
1.1 Banques c/c commerciaux		0	0.0%	1	0.0%
2. CRÉANCES À COURT TERME		0	0.0%	0	0.0%
2.1 Débiteurs sociétés du Groupe	1	0	0.0%	0	0.0%
B ACTIF IMMOBILISÉ		19 854 925	100.0%	19 854 925	100.0%
1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2	19 854 925	100.0%	19 854 925	100.0%
1.1 Participation CGN SA		19 754 925	99.5%	19 754 925	99.5%
1.2 Participation CGN Belle Époque SA		100 000	0.5%	100 000	0.5%
TOTAL ACTIF		19 854 925	100.0%	19 854 926	100.0%

GROUPE CGN SA
PASSIF

	NOTES	31.12.2018 CHF	BILAN %	31.12.2017 CHF	BILAN %
A CAPITAUX ÉTRANGERS		0	0.0%	1	0.0%
1. CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		0	0.0%	1	0.0%
1.1 Créanciers sociétés du Groupe	1	0	0.0%	1	0.0%
B CAPITAUX PROPRES		19 854 925	100.0%	19 854 925	100.0%
1. CAPITAL-ACTIONS	3,4	19 854 925	100.0%	19 854 925	100.0%
1.1 794 197 actions nom. CHF 25.-		19 854 925	100.0%	19 854 925	100.0%
RÉSERVE FACULTATIVE ISSUE DU					
2. BÉNÉFICE		0	0.0%	0	0.0%
2.1 Résultat exercice		0	0.0%	0	0.0%
2.2 Résultat reporté		0	0.0%	0	0.0%
TOTAL PASSIF		19 854 925	100.0%	19 854 926	100.0%

GROUPE CGN SA
COMPTE DE RÉSULTAT

	NOTES	2018 CHF	VARIATION %	2017 CHF
A PRODUITS SOCIÉTÉS DU GROUPE	5	151 180	97.2%	155 524
Total des produits		151 180	97.2%	155 524
B DÉPENSES GÉNÉRALES		113 433	96.0%	118 220
1. Conseil Administration (Jetons de présence et suivi de mandats/projets)	6	102 433	96.0%	106 735
2. Organe de révision		11 000	100.0%	11 000
3. Autres mandataires de la Société		0	NA	485
C FRAIS DE CAPITALAUX		3 001	118.4%	2 534
D IMPÔTS	7	34 746	99.9%	34 769
Total des charges d'exploitation		151 180	97.2%	155 524
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		0	NA	0

NA = ratio non applicable

GROUPE CGN SA

	2018 CHF	2017 CHF
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	0	0
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	0	0
Variation débiteurs	0	0
Variation créanciers et fournisseurs	-1	-14
Variation du besoin en fonds de roulement	-1	-14
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'EXPLOITATION	-1	-14
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Investissements	0	0
Flux de fonds relatifs aux investissements	0	0
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation du capital	0	0
Flux de fonds relatifs aux opérations de financement	0	0
Variation des disponibilités	-1	-14
Disponibilités au 1 ^{er} janvier	1	15
DISPONIBILITÉS NETTES AU 31 DÉCEMBRE	0	1

GROUPE CGN SA

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Sauf avis contraire et pour des motifs de présentation, tous les montants sont mentionnés en francs suisses.

PRINCIPE D'ÉVALUATION DES PARTICIPATIONS

Groupe CGN SA est une société anonyme ayant son siège à Lausanne.

Les participations sont évaluées selon la méthode du coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Les éventuelles sociétés acquises ou vendues sont intégrées, respectivement sorties, du périmètre à leur date d'achat ou de vente.

La création des sociétés CGN SA et CGN Belle Époque SA a été réalisée entre le 16 mai 2012 (décision de l'Assemblée générale) et le 26 juin 2012 (date d'inscription au registre du commerce) par transfert de patrimoine de Groupe CGN SA avec effet rétroactif au 01.01.2012.

Les valeurs de transfert correspondent à la valeur comptable au 01.01.2012 (valeur de clôture au 31.12.2011 après assainissement financier). La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles correspond à la valeur du capital-actions de chacune des sociétés après transfert.

Nous avons renoncé à effectuer une réévaluation de la valeur de ces participations au 31.12.2018, partant du principe que celle-ci n'a pas été modifiée.

OBLIGATION DE GARANTIE EN FAVEUR DE TIERS

L'administration fédérale des contributions (AFC) a accepté la demande de la CGN de créer un seul groupe TVA pour l'ensemble du groupe CGN. Ceci signifie que les déclarations TVA se font sur la base de l'ensemble du groupe et qu'il en découle une solidarité des sociétés du groupe.

CONTRATS D'IMPORTANCE EN COURS

Aucun contrat d'importance prenant effet en 2018 n'a été signé en 2018.

LITIGES EN COURS

Aucun litige significatif ou autre événement important ne nécessite un besoin de provision dans les comptes 2018.

1. Débiteurs/ Créanciers sociétés du groupe

Au 31 décembre 2018, Groupe CGN SA n'a ni dette ni créance envers les autres sociétés du groupe.

2. Participations essentielles

Les sociétés CGN SA ainsi que CGN Belle Époque SA sont toutes deux détenues à 100% par Groupe CGN SA. Leur siège social est à Lausanne.

3. Structure du capital propre

Le montant du capital-actions au 31.12.2018 s'élève à CHF 19 854 925.- soit 794'197 actions d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune.

4. Actionnaires importants

Se référer au tableau des actionnaires principaux de Groupe CGN SA.

5. Produits sociétés du groupe

L'ensemble des frais d'exploitation de Groupe CGN SA est refacturé à CGN SA sous forme d'honoraires de gestion. Le résultat comptable de Groupe CGN SA qui en découle est nul.

6. Conseil d'administration

Le poste Conseil d'administration représente les honoraires du Conseil d'administration, y compris frais divers.

7. Impôts

Groupe CGN SA, de par ses activités de société de participations, n'est pas exonérée d'impôts.

GROUPE CGN SA
**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
 SUR L'EXERCICE 2018**

R A P P O R T

de l'Organe de révision sur le contrôle ordinaire à
 l'Assemblée générale des Actionnaires de
GROUPE CGN SA – Lausanne

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de **GROUPE CGN SA**, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'Organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Lausanne, le 28 mars 2019
 OZY/APA/FTS/LCO/vgr

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire



Olivier ZYSSET
 Expert-réviseur agréé ASR
 Réviseur responsable



Alexandra PAMINGLE
 Expert-réviseur agréé ASR

CGN SA
AV. DE RHODANIE 17
CASE POSTALE 390
CH-1001 LAUSANNE
T+41 (0)21 614 62 06
F+41 (0)21 614 62 02
DIRECTION@CGN.CH
CGN.CH